

Point de vue

## Manifeste de l'économie solidaire

LE MONDE | 21.09.06 | 13h45 • Mis à jour le 21.09.06 | 13h45

**L**e profit ne peut être la finalité unique de l'activité économique. Aujourd'hui, l'économie produit des richesses impressionnantes, qui sont réparties de façon très inéquitable. Elle génère la précarité et parfois l'exclusion. Elle ignore des besoins collectifs s'ils ne lui semblent pas assez rentables. Elle fait dépendre l'avenir des hommes, leur emploi, leur revenu, leur rôle dans la cité, de décisions prises au nom d'impératifs financiers.

Peut-on recréer un triangle vertueux entre l'emploi, la cohésion sociale et la démocratie ? Peut-on permettre aux plus fragiles de vivre dignement de leur travail ? Nous en sommes convaincus. Nous pensons que l'économie solidaire constitue un pôle de résistance à l'individualisme marchand qui mine la société.

Qu'est-ce que l'économie solidaire ? C'est un mouvement qui regroupe des milliers d'initiatives locales pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement. Les entreprises solidaires se battent sur le marché, comme les autres, et doivent donc être performantes. Mais en plus, elles emploient des personnes exclues ou qui risquent de l'être.

Elles assurent des services collectifs pour mieux vivre ensemble. Elles sont soutenues par des ressources mixtes : paiement par des clients, aides nationales et locales, engagements bénévoles. Certaines activités de l'économie solidaire sont bien connues : logement des exclus, éducation populaire, aide aux personnes, recyclage, protection de l'environnement. Mais des champs nouveaux se sont ouverts. L'insertion par l'activité économique, qui remet au travail des chômeurs de longue durée, emploie désormais entre 250 000 et 300 000 personnes. Le commerce équitable vient soutenir les petits producteurs du tiers-monde. Des régies de quartiers se créent dans des cités où la rentabilité n'est pas assurée, etc.

L'économie solidaire est présente partout où l'on promeut la recherche du bien commun. Elle est fille de deux longues traditions, celle du mouvement ouvrier et celle de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations) aspirant en commun à une société d'hommes libres et égaux en droits.

C'est une économie de proximité en pleine expansion, dont les emplois ne peuvent être délocalisés. A la veille d'échéances électorales importantes, nous voulons braquer les projecteurs sur ce vaste "tiers-secteur" ; il n'a pas la visibilité du CAC 40 mais il occupe un nombre considérable de salariés que ne recrutent ni le secteur public ni le secteur privé. Notre objectif ? Doubler son champ en cinq ans pour renforcer l'emploi, la cohésion sociale et la démocratie participative. Pour ce faire, voici dix propositions concrètes.

1. Citoyens, vivez solidaires. Investissez-vous dans toutes les initiatives soucieuses de l'homme et de l'environnement. Faites appel au commerce équitable qui rémunère les producteurs à leur juste prix. Privilégiez les circuits courts, du producteur au consommateur. Adressez-vous aux entreprises de services, de production, de recyclage (vêtements, électroménager, etc.) qui emploient ceux qui sont menacés d'exclusion ou handicapés. Donnez un sens solidaire à votre épargne. Donnez de votre temps à ceux qui en ont besoin.

2. Salariés, épargnez solidaire. Depuis 2001, vous pouvez confier une partie de votre rémunération à des fonds salariaux solidaires créés dans les grandes entreprises. Une fraction de ces fonds - 5 % à 10 % - est investie dans des entreprises solidaires, pourcentage sur lequel l'épargnant retrouve son capital initial mais renonce à ses intérêts. Cette capacité d'investissement solidaire pourrait atteindre 200 millions d'euros d'ici à cinq ans. On doit aller bien au-delà. A deux conditions : assurer la promotion de l'épargne salariale solidaire et améliorer sa réglementation.

3. Etudiants, actifs, militants associatifs, devenez entrepreneurs solidaires. C'est le défi décisif : point d'entreprises sans entrepreneurs qualifiés. Il faut préparer les candidats à ce métier difficile en leur proposant des formations de qualité, en les accompagnant dans leur projet.

4. Collectivités publiques, achetez solidaire. La loi permet de faire exécuter une partie des marchés publics de l'Etat, des collectivités locales, des bailleurs sociaux par des entreprises solidaires. Mais ces clauses sociales sont souvent ignorées.

5. Régions, contribuez au développement de l'économie solidaire. Parmi vos compétences figurent le développement économique et la formation. Appuyez les opérateurs qui orientent les porteurs de projets à travers les maquis administratif et financier. Organisez l'allocation des aides régionales, au démarrage et dans la durée. Évaluez les résultats obtenus. Consacrez 15 % de votre budget d'action économique à l'économie sociale et solidaire.

6. Départements, appuyez-vous sur l'économie solidaire pour employer les personnes en grande difficulté. Au-delà de l'impératif moral, tout démontre que c'est un investissement rentable pour les finances publiques. En retrouvant un travail, ces personnes deviennent des producteurs de richesses et donc d'impôts et de cotisations sociales.

7. Financiers, prenez des risques sur l'économie solidaire. La Caisse des dépôts en a la tradition et les banques mutualistes le font de longue date, parce que c'est conforme à leur vocation et qu'elles y gagnent des clients stables. Le capital-risque solidaire n'en est qu'à ses débuts. Toutes les banques peuvent prouver qu'elles sont socialement responsables en inscrivant leurs actions en ce sens dans leur rapport annuel : cela ne manquerait pas d'influencer leur notation.

8. Entreprises, coopérez avec l'économie solidaire. Les entreprises solidaires ne sont pas des concurrentes mais des partenaires qui peuvent donner du sens à votre engagement social et conforter votre ancrage territorial. Ayez recours à leurs services, passez des marchés de cotraitance et de sous-traitance. Encouragez et abondez la participation de vos salariés à l'épargne salariale solidaire.

9. Syndicats, impliquez-vous dans l'économie solidaire. Développez l'épargne salariale solidaire dans les entreprises. Innovez, pour que les salariés des entreprises solidaires aient les mêmes possibilités de représentation que ceux des entreprises classiques.

10. A l'Etat enfin de lancer un plan en faveur de l'économie solidaire et de le respecter. Ce tiers-secteur se développe par l'expérimentation, le bénévolat et l'initiative locale. Mais il a aussi besoin de la solidarité nationale dans la durée. C'est pourquoi l'Etat doit définir un cadre juridique souple et stable, soutenir l'économie solidaire par des aides à la personne, par des cofinancements. Il doit se porter garant, à long terme, des financements qui lui sont destinés.

L'économie solidaire de proximité a l'ambition, non pas bien sûr de remplacer l'économie de marché, mais de s'attaquer aux problèmes des plus démunis et aux besoins individuels et collectifs délaissés par le marché et l'Etat. Cette ambition vaut aussi pour l'Europe et pour le monde. A nos concitoyens qui

redoutent de perdre toute prise sur leur futur et celui de leurs enfants, nous envoyons un message de confiance : l'économie solidaire est créatrice de nouveaux emplois et porteuse de grands espoirs.

Le texte intégral du Manifeste et la liste complète des signataires peuvent être consultés sur le site <http://www.sinvestir.org/>.

---

Claude Alphanféry, CNIAE ;  
Catherine Barbaroux et Gaby Bonnard, commission exécutive de la CFDT ;  
Christiane Bouchard, Réseau territoire emploi solidaire ;  
Denis Clerc, Alternatives économiques ;  
Daniel Cohen, Ecole normale supérieure ;  
Jean-Baptiste de Foucauld, Solidarités nouvelles face au chômage ;  
Martin Hirsch, Emmaüs France ;  
Jean-Louis Laville, CNAM-CNRS ;  
Philippe Lemoine, Forum d'action modernités ;  
Edmond Maire, président de la société d'investissement France Active ;  
Agnès Naton, bureau confédéral de la CGT ;  
Patrick Peugeot, CIMADE ;  
Pierre Rosanvallon, Collège de France ;  
Christian Sautter, président de France Active ;  
Hugues Sibille ;  
Michel Wieviorka, EHESS ;  
Jean-Pierre Worms, Fonda.

Article paru dans l'édition du 22.09.06